

L'Almeusien

N°37 - SEPTEMBRE 2001

Edito

Pour vous aider à franchir le cap difficile de cette fin 2001 qu'est le passage du Franc à l'Euro nous avons pensé utile de vous offrir une calculatrice. Au fur et à mesure que vous verrez apparaître des prix en Euros sans conversion en Francs vous pourrez, avec cette calculatrice tenant dans toutes les poches, effectuer rapidement la conversion. En érifiant d'abord que l'on est pas en mode «calculatrice», que le sigle € apparaît bien sur l'écran inférieur, si l'on inscrit à l'aide des touches une somme en Euro, l'équivalent en francs s'inscrit sur l'écran supérieur. Pour aller plus loin dans son utilisation, vous disposez d'une notice d'instruction. En espérant que cette calculatrice vous sera utile et que vous l'abandonnez le plus tôt possible en 2002 ayant intégré cette nouvelle monnaie européenne. Après la formation Euro à laquelle certains d'entre vous on participé, voici la calculatrice, bon courage pour franchir cette étape.



Il n'y a pas sur notre zone industrielle d'entreprise classée SEVESO (ni I ni II) contrairement à ce qu'a pu écrire « Oise Hebdo » dans son édition du 26 Septembre 2001. Les entreprises industrielles d'une façon générale font l'objet d'un classement qui leur impose des mesures de sécurité rigoureuses. La DRIRE (Direction Régionale de l'Industrie et de la Recherche) que certains appellent « les Mines » est chargée de déterminer les contraintes en fonction du type de risque et de s'assurer de leur mise en oeuvre. L'entreprise Herta n'a pas une activité de chimie mais d'agroalimentaire, l'usine du Meux est essentiellement composée de grandes chambres froides, le risque est donc très limité et ne concernerait que le site de l'entreprise. Elida Fabergé ne fabrique plus de parfums en aérosols et de ce fait il n'y a plus ni alcool ni gaz en stock. Cette entreprise fabrique essentiellement des shampoings et des dentifrices. Néanmoins, lorsque Elida Fabergé fabriquait des parfums et des aérosols, l'éloignement du site et les précautions prises par l'entreprise et son personnel limitaient considérablement les risques. Souvenons-nous de l'incendie de la société SOFRAT située dans un bâtiment de la société Vibert, bourré d'aérosols. Nous avons pu constater grandeur nature que le feu et les explosions d'aérosols se sont limités au seul bâtiment concerné et ses abords immédiats. Le journal « Le Parisien » du vendredi 28 Septembre 2001, dans ses pages II et III du cahier central, apporte des précisions sur les sites SEVESO et je ne vois pas figurer LE MEUX.

Dans la première quinzaine d'octobre vous recevrez des sacs gris foncé de 50 litres chacun marqués « Le Meux » pour y mettre vos déchets ménagers. Ces sacs viendront en complément des sacs bleus et jaunes dont vous disposez pour le tri sélectif. A partir de cette date, nous comptons sur vous pour ne plus utiliser de lessiveuses, bidons ou autres récipients. Si vous ne disposez pas de poubelles normalisées, utilisez seulement ces sacs gris foncé pour évacuer vos déchets ménagers les jours appropriés (rappel «voirie» p.7).



Vos élus ont choisi les noms des rues des lotissements « Le Vallon » et « Les Coteaux ». Les choix se sont portés sur des noms de lieudits de notre commune pour lesquels nous avons recherché l'origine dans nos archives.

Le Vallon :

- Rue Le Bonnier (mesure agraire de 64 à 148 ares),
- Rue des Champarts (mélange de céréales ou redevance),
- Rue de la Merlière,
- Ruelle du Petit Muid (mesure agraire pour le stockage des vins et d'alcool),
- Place du Courtil A Bie (petite parcelle bio).

Les Coteaux :

- la Rue du Pré Robin (variété de pêche à chair blanche ou signe de noblesse).



Les travaux de rénovation de la Fontaine Fréteau conduits avec la commune de Rivecourt se déroulent normalement (je reviendrai sur ce sujet ultérieurement). Les travaux rue de Caulmont permettant notamment un accès sécurisé au cimetière pour les piétons sont achevés avec l'instauration aussi d'une zone 30Km/h. Courant Octobre débiteront les travaux de captage des eaux pluviales rue de la République, entre la rue Bazin et la sortie vers Jonquières, ainsi que la rue de Compiègne. La deuxième tranche de la Maison des Associations se poursuit pour une livraison vers Mars 2002. Nous avons sécurisé la RD98 (route de Jonquières), faisant en sorte qu'il n'y ait plus de dépôt de betteraves le long de cette voie en aménageant le chemin reliant Meux-Le-Mont aux 4 chemins, le chemin du Trou à Glaise ainsi que le chemin de la Mimonne et celui dit « de Longueil ». Les camions de betteraves devront emprunter ces chemins et ne plus stationner sur la RD98.

Après ces quelques lignes d'information, je vous assure de mes sentiments les meilleurs au service de notre village et de vous tous.

Le Maire,
Robert TERNACLE

Informations Municipales

MISSION LOCALE DE COMPIEGNE

3, Rue de l'Anthémis
60200 COMPIÈGNE
☎ : 03.44.36.34.44.
Fax : 03.44.36.34.40.

E-Mail : missionlocale.compiagne@wanadoo.fr

Une permanence de la Mission Locale aura lieu à la Mairie d'Armancourt, tous les mardis de 14H00 à 17H00 sur rendez-vous.

Leur mission consiste à recevoir les jeunes de 16 à 25 ans, sortis du système scolaire, et les aider dans leur recherche d'emploi.

Les jeunes intéressés par ces services peuvent prendre contact au **03.44.36.34.44.** pour rendez-vous.

RAPPEL

LA SUPPRESSION DES FICHES D'ETAT-CIVIL

Un décret du 26 décembre 2000 supprime la fiche d'état-civil.

Il suffit désormais de présenter à l'administration ou à l'organisme demandeur le document original ou photocopie (selon le cas) :

- de la carte nationale d'identité (recto-verso),
- du livret de famille ou du passeport,
- de l'extrait d'acte de naissance,
- de la carte d'ancien combattant, d'invalidé de guerre ou civil.

Dorénavant, pour prouver qu'une personne n'est pas décédée, célibataire ou non remariée, seule une attestation sur l'honneur devra être produite.

La présentation de justificatifs de domicile aux administrations est également supprimée, sauf pour la délivrance :

- d'une carte nationale d'identité,
- d'un passeport,
- d'un titre de séjour,
- d'une attestation d'accueil,
- de l'inscription sur les listes électorales,
- d'une procédure d'acquisition ou de perte de la nationalité française,
- d'un certificat de nationalité française.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

Conformément à la réglementation en vigueur, la révision des listes électorales s'effectuera entre le 1er Septembre et le **31 Décembre 2001**. La commission administrative chargée de cette révision dressera le tableau rectificatif entre le 1er et le 9 Janvier 2002. Ce tableau, qui sera publié dès le 10 Janvier 2002, pourra faire l'objet de réclamations devant le juge d'instance entre le 11 et le 20 Janvier 2002.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Les électrices et électeurs peuvent donc déposer, dès maintenant, en mairie, leur demande d'inscription. En tout état de cause, les demandes ne seront plus recevables après le 31 Décembre 2001.

L'article 9 du Code Électoral stipule que l'inscription sur une liste électorale est obligatoire. Malgré cet aspect réglementaire, l'inscription sur une liste n'est pas systématique. Même si lors de votre arrivée dans la commune, vous vous faites connaître auprès du secrétariat de la Mairie en laissant vos coordonnées, l'inscription n'est effective que si vous en avez fait expressément la demande.

Les personnes ayant atteint leur majorité cette année ou qui rempliront cette condition **avant le 28 février 2002** doivent également s'inscrire.

Par ailleurs, les citoyens de l'Union Européenne résidant dans un État membre dont ils ne sont pas ressortissants peuvent désormais exercer dans cet État leur droit de vote et d'éligibilité aux élections au Parlement européen et aux élections municipales.

Leur participation à ces élections est subordonnée à leur inscription sur une liste électorale.

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu soit dans les mairies, soit au bureau des élections de la Préfecture au :
03.44.06.10.11. ou 03.44.06.10.12.

LE RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES

Le Relais accueille parents, assistantes maternelles et personnes intéressées par la profession **chaque jeudi de 09H00 à 12H00 à la Maison des Associations du Meux (1er étage).**

Le Relais apporte son soutien aux parents à la recherche d'une assistante maternelle agréée, les aide dans les démarches administratives et prépare l'accueil de l'enfant chez l'assistante maternelle.

Le métier et ses avantages : L'assistante maternelle est une personne reconnue apte, par les services du Conseil Général, à accueillir régulièrement des enfants à son domicile.
L'agrément :

- garantit sécurité et bonne qualité d'accueil pour les enfants,
- assure aux parents que l'assistante maternelle est tenue de souscrire une assurance qui couvre sa responsabilité dans l'exercice de sa profession,
- permet d'avoir un véritable statut professionnel et de bénéficier d'une rémunération dont le montant est fixé par décret, ainsi que de bénéficier des avantages sociaux des salariés (congés payés, assurance maladie, vieillesse, chômage),
- de suivre une formation de 60 heures organisée par le Conseil Général et de bénéficier d'un régime fiscal avantageux.

Une assistante maternelle ne peut accueillir plus de 3 enfants, sauf dérogation accordée par le président du Conseil Général. Ce maximum correspond à une limite de charge de travail pour que soit assuré le bien-être des enfants.

L'Aide à la Famille pour l'Emploi d'une Assistante Maternelle Agréée : L'AFEAMA permet de réduire les frais de garde jusqu'aux 6 ans de l'enfant. A partir du 1er janvier 2001, le montant du complément de l'AFEAMA versé pour les enfants de moins de 6 ans est modulé en fonction des ressources. Un montant minimum est versée à tous les parents.

La Caisse d'Allocation Familiale (CAF) ou la Mutuelle Sociale Agricole (MSA) verse directement à l'URSSAF les cotisations patronales et salariales. Une allocation directe à la famille est versée chaque trimestre.

Les conditions d'attribution : pour un enfant de moins de 6 ans, les parents déclarent l'assistante maternelle à l'URSSAF et le salaire versé ne doit pas dépasser 5 fois le SMIC horaire par jour et par enfant confié.

La garde d'un enfant par une assistante maternelle agréée donne droit à une réduction d'impôts.

Pour tout renseignement, contactez :

Mlle Muriel THIERRY
Au Relais Assistante Maternelle
19, Rue de la République
60190 ESTRÉES SAINT DENIS
03.44.41.31.43.



CONCOURS DES MAISONS ET TROTTOIRS FLEURIS

Tout d'abord un rappel de notre mode de sélection conçu afin de faire évoluer le classement d'une année sur l'autre :

- Les premiers de chaque catégorie sont classés hors concours les deux années suivantes.
- Les lauréats ne sont à nouveau classés l'année suivante que s'ils progressent d'au moins une place.

PREMIÈRE CATÉGORIE Les Jardins Visibles de la Rue

- 1er : M.Mme CABOIS : 37, Rue de Caulmont
- 2e : M.Mme COCHET : 21, Rue des Écoles
- 3e : M.Mme HAGNERE : 38, Rue de la Libération
- 4e : M.Mme BIBAUT : 19, Rue du Gal Leclerc
- 5e : M. FEZELOT : 49, Rue de la Libération
- 6e : M.Mme LENEUTRE : 23, Rue de Rivecourt
- 7e : Mme OSWALD : 83, Rue de la Libération
- 8e : M.Mme SIRVENTE : 95, Rue de la République
- 9e : M.Mme VARLOTEAUX : 1, Rue du Bocquet
- 10e : Mme KRULIC : 23, Rue Campion

Hors Concours

M.Mme BOURSIER, PERRIER, PUBERT, DUBON, BERTRAND et LAUGLE.

DEUXIÈME CATÉGORIE Les Façades Fleuries (murs, balcons, trottoirs)

- 1er : M.Mme MONDE : 30, Rue du Clos des Vignes
- 2e : M.Mme BAILLY : 40, Rue de la République
- 3e : M.Mme EGRET : 19, Rue de la République
- 4e : M.Mme BRUYER : 28, Rue du Clos des Vignes
- 5e : M.Mme NAVE : 7, Rue du Clos des Vignes
- 6e : M.Mme GUETTE : 11, Rue de la République
- 7e : M.Mme LERMOYER : 5, Rue du Gal Leclerc
- 8e : M. THEVENIN : 28, Rue du Gal Leclerc
- 9e : M.Mme VINCENT PICARD : 9, Rue Campion
- 10e : M.Mme HERVO : 27, Rue du Gal Leclerc

Hors Concours

M.Mme MORETTI, LOREAU, DELACHE et PITT

CHEZ NOS VOISINS...

Les Vitraux de l'Abbé Deligny

L'abbé Deligny a 26 ans lorsque, tout juste ordonné prêtre, il arrive à Jonquières, sa première paroisse.

Restée vacante et à l'abandon pendant un quart de siècle après la Révolution, l'église est dans un état lamentable. Sans aucun succès, le nouveau titulaire cherche de l'aide de tous côtés.

Après les violents ouragans de 1839, 1840 et 1843, les vitraux, malgré de nombreuses réparations, sont en très piteux état. L'abbé se résout alors à en faire lui même de nouveaux selon sa propre méthode.

Il installe sa première œuvre en 1849 dans la baie centrale du chœur ; mais il la remplacera par une verrière plus ouvragée en 1859, peu avant son départ pour Rémy.

Celle-ci sera malheureusement détruite une quinzaine d'années plus tard par un successeur qui lui substituera un très ordinaire vitrail du goût de son époque.

En 10 ans, entre 1849 et 1859, l'église aura été entièrement regarnie de vitraux neufs, d'une originalité surprenante.



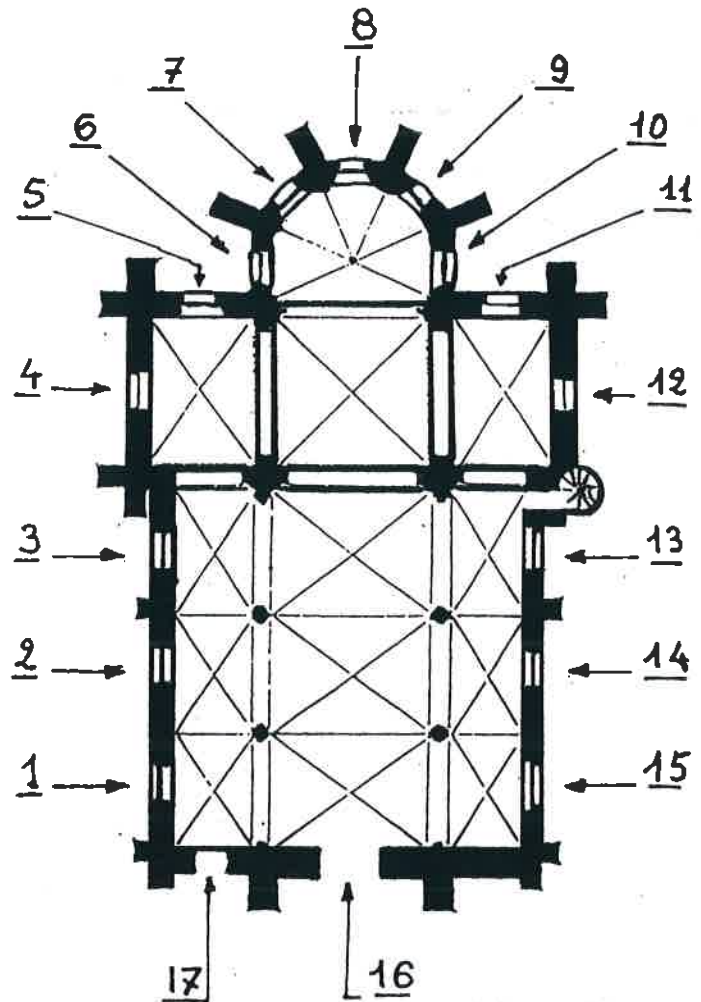
Les Sites Internet

<http://www.geocities.com/vitrauxdeligny>

<http://jonquières.free.fr/vitraux.htm>

<http://perso.wanadoo.fr/tanneguy.desplanques/vitrauxdOO.htm>

ÉGLISE DE JONQUIÈRES



LÉGENDE

NEF : N°1, 2, 3, 13, 14 et 15 : Année 1857
Épisodes de l'Ancien Testament

TRANSEPT :

N°4 : Le Rosaire – Année 1851

N°5 : Les Litanies de la Vierge – Année 1859

N°12 : La Vigne Sainte – Année 1857

N°13 : Saint-Nicolas – Année 1857

CHŒUR :

N°8 : Les Vitraux de l'Abbé Deligny – Année 1859

N°9 : Instruments de la Messe – Année 1850

N°7 : Instruments des autres liturgies – Année 1850

N°10 : Les oiseaux – Année 1850

N°6 : Le Chemin de Croix – Année 1853

TRIBUNE (au-dessus du portail) :

N°16 : Les Instruments de musiques – Année 1858

IMPOSTE DE LA PETITE PORTE :

N°17 : Hommage à la Vierge Marie – Année 1856

TRANSPORTS SCOLAIRES**LYCÉES :**

ALLER	Lundi-Mardi-Mercredi Jeudi-Vendredi	Lundi-Mardi-Mercredi Jeudi-Vendredi
LE MEUX Place de la Mairie	07H43	08H01
La Croisette	07H45	08H03
JAUX Place (passerelle Ch De Gaulle)	07H50	08H08
COMPIÈGNE Lycée Ch De Gaulle	/	08H16
Gare S.N.C.F.	/	/
Lycée M. Grenet	08H04	/
Lycée P. d'Ailly	08H09	/

RETOUR	Lundi-Mardi- Jeudi-Vendredi	Lundi-Mardi- Jeudi-Vendredi	Mercredi-Samedi
COMPIÈGNE Gare S.N.C.F.	17H20	18H30	/
Lycée P. d'Ailly	17H30	/	/
Lycée M. Grenet	17H35	18H20	/
Lycée Ch De Gaulle	17H40	/	12H40
JAUX Place (passerelle CDG)	/	18H42	12H47
LE MEUX La Croisette	17H50	18H50	12H58
Place de la Mairie	17H52	18H51	13H00

COLLÈGE JULES VERNE :

Jours de circulation	ALLER ↓	RETOUR ↑	
	Lundi-Mardi-Mercredi- Jeudi-Vendredi	Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi	Mercredi
LE MEUX Caulmont et Rue des Vignes	08H05 : Car M02	16H07 et 17H07 : Car M 02	Car M 02 : 12H47
LE MEUX Centre	08H08 : Cars M02, M04 et M21	16H10 et 17H10 : Car M 02 17H02 : Car M 07	12H50 : Car M 02 12H42 : Cars M 21 et M 04
LE MEUX La Croisette	08H10 : Cars M 04 et M 21	16H12 : Car M 02 17H00 : Car M 07	12H40 : Cars M 21 et M 04
LACROIX SAINT OUEN Collège	08H20 : Cars M02, M04 et M21	15H55 et 16H55 : Cars M 02 et M 07	12H35 : Cars M 02, M 04 et M 21

**LIGNE RÉGULIÈRE 33 B
LE MEUX-VENETTE-COMPIEGNE**

	Lundi-Mardi- Mercredi-Jeudi- Vendredi-Samedi	Lundi-Mardi- Jeudi-Vendredi	Mercredi-Samedi
LE MEUX	08H43	13H47	08H43 13H47
JAUX – Place (Lycée CDG)	08H49	13H53	08H49 13H53
VENETTE Centre Commercial	08H55	/	08H55 13H59
COMPIÈGNE Lycée Charles De Gaulle	09H02	14H06	09H02 14H06
COMPIÈGNE Hôpital	09H04	14H08	09H04 14H08
COMPIÈGNE Gare SNCF	09H19	14H23	09H19 14H23

**LIGNE RÉGULIÈRE 33 B
COMPIEGNE-VENETTE –LE MEUX**

	Lundi-Mardi- Mercredi-Jeudi- Vendredi-Samedi	Mercredi-Samedi (Jours scolaires)	Mercredi-Samedi (Jours non scolaire)
COMPIÈGNE Gare SNCF	12H20	17H20	12H20 17H20
COMPIÈGNE Hôpital	12H30	17H30	12H30 17H30
VENETTE Centre Commercial	12H35	17H35	12H25 17H25
JAUX – Place (Lycée CDG)	12H41	17H42	12H41 17H32
LE MEUX	12H47	17H47	12H47 17H37

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

DELACOURT Clara	21 Juin
DEROCH Océane	25 Juin
BOULET Alexandre	29 Juin
EGRET Anne-Julie	04 Juillet
BEAURAIN Tatiana	07 Juillet
HAMON Titouan	12 Juillet
DUMENIL Salomé	05 Août
DECOURBE Léa	10 Août
DURDA Hugo	22 Août



MARIAGES

Hervé PECOURT Et Sandrine GOMES	28 Juillet
Mimoun CUSSON Et Rachel FOURCROY	8 Septembre

DÉCÈS

Suzanne ANCEL Veuve DUFAU	01 Octobre
------------------------------	------------

HORAIRE D'HIVER

N'oubliez pas de **reculer votre montre d'une heure** dans la nuit du Samedi 27 au Dimanche 28 Octobre 2001.

RAPPEL VOIRIE

Déchets recyclables

- **Sac jaune** : bouteilles en plastique, boîtes métalliques et cartonnets.
- **Sac bleu** : journaux, magazines et prospectus.

Ramassage des déchets recyclables

Dans la nuit du mardi au mercredi.
Si un jour férié intervient entre le lundi et le mercredi inclus, la collecte est décalée à la nuit du mercredi au jeudi.

Ramassage des ordures ménagères

Dans la nuit du mercredi au jeudi.
Si un jour férié intervient entre le lundi et le jeudi inclus, le ramassage est reporté à la nuit du jeudi au vendredi.

Ramassage des objets encombrants

Dans la nuit du 1er mercredi au jeudi de chaque mois.

Attention : Le poids d'un objet ne doit pas dépasser 50 Kg et doit pouvoir être manipulé par une seule personne.

Ne sont pas compris : les déblais et gravats, les fils de fer barbelés et grillages, les déchets de jardin, les déchets liquides et toxiques.

Benne à déchets verts

84, rue de Caulmont
samedi de 09H45 à 11H45
mercredi de 16H45 à 18H45

Décharge

Possibilité de déposer **gratuitement** et sur présentation d'un justificatif de domicile, les **déchets triés** (gravats, huile, ferraille, verre, piles, peinture, solvants, batteries) à la :

DECHETTERIE ECOSITA
12, Chemin de Mercières
ZAC de Mercières.
03.4420.28.99.

Ouvert le lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 14H00 à 17H00

Ouvert le mercredi et samedi
De 09H00 à 17H00

Associations

CLUB DÉTENTE LOISIRS

(Couture - Travaux manuels)

Nous vous rappelons que vous pouvez nous rejoindre les :

**MARDIS ET VENDREDIS
APRÈS-MIDI de 13H30 à 16H30.
A la Maison des Associations**

Pour tout renseignement s'adresser à
Mme Josette KERROS
☎ : 03.44.91.08.47.



« MÉCHOUI » AU CLOS BLANC

Dès neuf heures le Samedi 23 Juin, grosse animation sur l'espace vert du lotissement. Que se passe-t-il ?

Les portes des chaumières s'entrouvrent, il se chuchote qu'un méchoui aurait lieu ce soir. L'après-midi, tout se confirme, chapiteau, barnum, sono, bar, etc, ...tout est en place. Vers quinze heures, arrivée d'un solarium, le ventre bien garni par Yves et Daniel, deux quadrupèdes prennent place sur cet étrange appareil. Ils seront bronzés et cuits à point dans quelques heures.

Dix-neuf heures, tout le monde a bien compris, c'est la fête annuelle du lotissement, mais aussi l'heure de l'apéro. Nos charmantes hôtes, Annick, Geneviève, Marie-Paule et Nicole assurent le service. Monsieur Ternacle honore de sa présence ce début de soirée. Chacun s'installe ensuite sous le chapiteau et savoure ce petit repas bien sympathique, le tout bien arrosé sur fond de méga musique, orchestrée par nos deux pros Ludo et Emeric. Cette soirée s'achève vers deux heures et demi, les convives sont fatigués.

Merci à tous de votre participation, de votre entrain et convivialité, sans oublier vos superbes desserts.

Que dire de plus ... , mais si ! ...a l'année prochaine.

Les organisateurs

LE DIAPASON

ECOLE DE MUSIQUE DU MEUX

Guitare classique : Enfants et adultes. Débutant à perfectionnement.

Piano : Enfants à partir de 6 ans.

Flûte à bec : Enfants à partir de 8 ans.

Solfège : Enfants et adultes tous niveaux.

Dictée musicale : Enfants en cours individuel, préparation aux examens de fin d'année.

Formation musicale : Enfants de 3 à 6 ans.

Renseignements et Inscriptions au :
03.44.41.29.99.

Fin des Inscriptions :
**le Samedi 29 Septembre 2001
MAISON DES ASSOCIATIONS**

LE CLUB DE L'AMITIE

N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour passer un agréable moment tous les **JEUDIS APRÈS-MIDI de 14H30 à 18H00** à la Maison des Associations.

Le Président
Anicet SCHAMBERT

Association des Parents d'Elèves de l'Ecole du Meux

L'année scolaire 2001-2002 vient de débiter ! L'APEEM reprend aussi son cartable.

Tout d'abord, un petit retour en arrière : La kermesse de Juin 2001 a remporté un vif succès et n'a fait que nous conforter dans la nécessité de clôturer ainsi l'année scolaire des élèves.

Un grand merci aux nombreux parents qui ont aidé à l'organisation de cette journée.

L'assemblée générale de l'APEEM s'est tenue le **Vendredi 28 Septembre à 20H30** à la Maison des Associations.

Soyez nombreux à vous inscrire à l'APEEM, vos suggestions sont les bienvenues pour l'année à venir.

Le Bureau

LE FOOTBALL CLUB

La saison 2000/2001 s'est bien déroulée.

Tout au long de l'année, plusieurs activités ont été organisées :

- Concours de pétanque le 22 juillet 2000
- Bal du foot le 10 mars 2001,
- Brocante le 13 mai 2001,
- Méchoui le 30 juin 2001,
- Tournoi de foot le 1er juillet 2001.

Le FC Le Meux commence une nouvelle saison sportive avec à sa tête un nouveau bureau :

- Président : Christian BOURSIER
- Vice-président : Lucien BOYER
- Trésorière : Régine NOËL
- Vice-trésorière : Murielle BOUCHENEZ
- Secrétaire : Martine NOËL
- Secrétaire adjointe : Maryse BIBAUT

Nous commençons l'année 2001/2002 avec un effectif de 75 licenciés et 21 dirigeants.

Les poussins, benjamins et débutants :

Inscriptions et reprise des entraînements au stade de football le Mercredi 12 septembre à partir de 13H30.

Les seniors : Entraînement le mardi et le jeudi de 19H00 à 21H00.

Si de nouvelles vocations de footballeurs venaient à se découvrir, adressez-vous à Martine NOËL au **03.44.91.05.52**.

Les pièces à fournir sont :

- Une autorisation pour les mineurs,
- Une photocopie de votre carte d'identité,
 - Une photo d'identité,
 - Un certificat médical.

Toutes les personnes qui désireraient se joindre au Football Club, sont les bienvenues.

Nous remercions vivement la **S.A. ORLAIT et la société BOURSIER** pour nous avoir offert deux équipements complets pour nos seniors.

Nous tenons à remercier Monsieur le Maire, ses adjoints et l'Association Familles Rurales pour nous avoir permis de tenir le stand de restauration lors de la Brocante du 13 mai 2001.

Et merci aux supporters pour leurs fidèles encouragements.

Rubrique familiale : Naissance de Inès Hanard le 11 juin 2001.

FC LE MEUX

JUDO CLUB

Les vacances sont finies, le judo a déjà repris ses activités depuis le 05 septembre 2001.

Les inscriptions ont lieu le mardi à partir de 17H30 à 19H00 au Dojo.

SAISON 2001/2002

CATÉGORIE	JUDO	JOUR	HEURE
4-5 ans	Découverte du Judo, jeux	MERCREDI	10H30 à 11H30
6-9 ans	Initiations techniques, randoris	MARDI	17H30 à 18H30
10-13 ans	Techniques, randoris	MARDI	18H30 à 19H30
Adultes	Techniques, randoris, katas, Gonosen no kata, Nagé no kata, Katamé no kata	MARDI	18H30 à 21H00
Ados-Adultes	Jujitsu : réponses aux 20 attaques imposées, katas (goshin, jitsu, kiméno kata)	VENDREDI	18H30 à 20H00

CATÉGORIE	MISE EN FORME	JOUR	HEURE
Adultes	Qi gong Shiatsu Stretching Taiso	JEUDI	19H00 à 20H00

Les entraînements sont dirigés par un professeur diplômé d'état 2ème degré.

Un rendez-vous avec le Président du Comité Départemental Oise Judo, Monsieur J.P REGNIER, qui a eu lieu le 30 juin, a été très bénéfique pour le club.

2 bonnes nouvelles :

- Signature entre le Comité Départemental Oise Judo et le Club du Meux pour l'Olympiade 2001/2004, affiliation et homologation avec la Fédération Française de Judo et de Disciplines Associées.

- Kévin BAGAYOKO a été accepté au Collège Édouard Herriot à Nogent sur Oise en section SPORT ÉTUDE.

En attendant de vous rencontrer au bord des tatamis, nous vous souhaitons une
BONNE RENTRÉE A TOUS !
Renseignements : 03.44.83.72.75.
de 17H00 à 19H00

JUDO CLUB LE MEUX

CLUB DE TENNIS DU MEUX

La saison tennistique se termine le 30 Septembre 2001. Cette année le club a enregistré 150 adhésions. Contrairement à certaines activités sportives, la saison de tennis débute le 1er Octobre afin de permettre la qualification des joueurs pour le championnat d'hiver qui débute le 15 Octobre.

Championnat d'Hiver 2000/2001 : 5 équipes engagées : 2 en championnat de Picardie, 3 en championnat de l'Oise.

L'équipe 1 en championnat régional en excellence termine 4è. L'équipe des plus de 45 ans, 1ère division régionale termine 5è.

En Championnat de l'Oise : Les Dames en 1ère division terminent 3è. L'équipe 2 Messieurs termine 2è en 1ère division et monte en régional. L'équipe 3 Messieurs termine 2è en 3è division.

En Championnat d'Été 2001 : 6 équipes engagées. L'équipe 1 termine 3è en Championnat Régional 2è division.

En championnat de l'Oise : Les jeunes 15-16 ans pour leur 1er championnat terminent 4è. L'équipe Dames 2è division termine 1ère, vainqueur des interpoules et monte en 1ère division. L'équipe 2 Messieurs en 1ère division termine 1ère et monte en championnat régional. L'équipe 3 Messieurs en 1ère division termine 6è et descend en 2è division. L'équipe 4 Messieurs en 2è division termine 6è et descend en 3è division.

Challenge du Conseil Général : Masters 2000/2001 Dames

Qui est la vainqueur ...? Madame **Florence UMDENSTOCT** du Meux ayant battue Madame **Monique BARBIER** de Beauvais 7/5 et 6/3. Bravo Florence et toutes nos félicitations !



L'École de Tennis

Depuis 1 an maintenant, notre éducateur de Tennis, **Christian HÉNON**, est le chouchou des jeunes Ulmeusiens. L'école de Tennis a très évolué. Cette année a vu la participation de 47 jeunes de 6 à 16 ans. De plus, Christian a en charge les maternelles, les CE1 et CE2 et cela donne entièrement satisfaction.

La saison de tennis 2001/2002 débute le 1er Octobre, pensez à renouveler votre adhésion.

Les inscriptions de l'école de tennis auront lieu le :

Mercredi 03 Octobre 2001
de 09H00 à 12H00 et de 14H00 à 19H00.

Un test d'entrée sera pratiqué pour les nouveaux arrivants afin de les intégrer dans leur groupe.

Les cours débiteront le 10 Octobre de 09H00 à 12H00 et de 14H00 à 19H00.

Pour tout renseignement :
Au Club : 03.44.41.21.99.
M. TEIRLINCK : 03.44.91.09.14.

SPECIFIC'DANSE

COURS DE DANSE

Les cours de danse classique et moderne pour les enfants à partir de 5 ans, les ados et les adultes, sous la direction de Valérie ODIAUX, ont repris à la salle de danse, chemin piétonnier des écoles, depuis le **MERCREDI 19 SEPTEMBRE 2001 de 16H15 à 21H00.**

AEROBIC, FITNESS, STEP

Les cours, pour les adultes et les ados à partir de 15 ans, ont repris sous la direction de Karine ALVAREZ à la salle de danse, depuis le **LUNDI 10 SEPTEMBRE.**

Inscriptions : Aux heures de cours.

Horaires :

Lundi: 18H00/19H00: Renforcement musculaire
19H00/20H00 : Kick-boxing.
Vendredi : 18H00/19H00 : Fitness
19H00/20H00 : Step.

Tarifs : 600 F/an pour 1 heure de cours.
1000 F/an pour 2 heures de cours.
1300 F/an pour 3 heures de cours.
1600 F/an pour 4 heures de cours.

Ados et étudiants : 100 Francs de réduction par rapport aux tarifs adultes.

Pour toutes informations complémentaires et inscriptions :

Evelyne LE CHAPELLIER
au **06.19.87.16.38.**

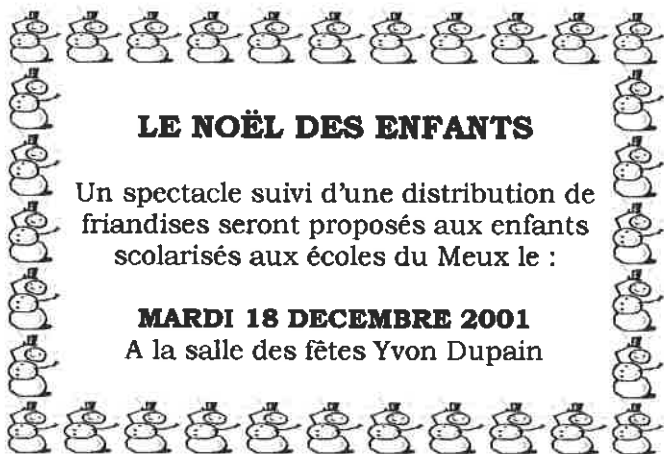
ASSOCIATION FAMILLES RURALES

CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Le CLSH organisé cet été a accueilli 50 enfants chaque semaine et le bilan de l'année 2001 est plus que concluant.

Hélène et l'équipe d'animation ont proposé aux enfants de leur faire découvrir la photographie. A travers ce thème et malgré une météo capricieuse, les enfants ont pu participer à de nombreuses activités : une journée au Parc Astérix, camping inter-centres pour les petits à Estrées, camping à la base nautique de Pimpres pour les moyens et grands, une ballade en âne à la (re)découverte du Meux, veillées, ...

Hélène DEBAYE, la directrice depuis 2 ans, ne reprendra malheureusement pas ses fonctions pour la saison 2002. Nous lui souhaitons une bonne continuation et la réalisation de ses projets. Nous tenons à la remercier, ainsi que les animateurs (Jennifer, Fabienne, Barbara, Nathalie, Benjamin, Bruno et Jonathan), les bénévoles : Caroline et Sophie, la Mairie et surtout les enfants !



LE NOËL DES ENFANTS

Un spectacle suivi d'une distribution de friandises seront proposés aux enfants scolarisés aux écoles du Meux le :

MARDI 18 DECEMBRE 2001

A la salle des fêtes Yvon Dupain

LA BOURSE AUX JOUETS

Comme chaque année, une bourse aux jouets sera organisée à la salle des fêtes Yvon DUPAIN

**Le Dimanche 25 Novembre 2001
De 14H00 à 17H00**

Tarifs : 10 Francs la table

Renseignements et inscriptions en Mairie
auprès de Candice à partir du
Lundi 19 Septembre 2001

**Attention : aucune inscription ne sera prise
sur place le dimanche, sauf en cas de place
disponible.**

ENCADREMENT / PATCHWORK

Ces activités ont repris le 10 septembre.
Encadrement : le lundi de 14H00 à 17H00
Patchwork : le jeudi de 14H00 à 17H00
À la Maison des Associations.

Renseignements : 03.44.37.08.36 ou
03.44.83.44.21.

INFORMATIQUE / INTERNET

Les animateurs du Club, Messieurs GABILLARD et BERTRAND reconduisent cette activité depuis le 19 septembre 2001 **tous les mercredis de 18H00 à 20H00** à l'école primaire du Meux.

Renseignements et inscriptions:

☎ 03.44.41.51.11



SCRABBLE

Reprise du Scrabble depuis le 13 septembre 2001
tous les jeudis à 18h00
à la Maison des Associations.

Renseignements : ☎ 03.44.91.12.76.

GYMNASTIQUE

Les cours ont repris depuis le :
11 septembre 2001 avec Sophie PRODEO.

Le mardi de 10H40 à 11H40

Le vendredi de 09H15 à 10H15

à la salle de danse (Chemin piétonnier des écoles)

Les tarifs pour la rentrée :

- 450 F/an pour 1 heure de cours
- 200 F/trimestre pour 1 heure de cours
- 70 F/mois pour 1 heure de cours
- 800 F/an pour 2 heures de cours
- 350 F/trimestre pour 2 heures de cours
- 130 F/mois pour 2 heures de cours

Renseignements : ☎ 03.44.41.51.11

CINÉMA

Le Samedi 13 Octobre : « Jurassic Park 3 »
Le Samedi 24 Novembre : « Une Hirondelle
a fait le Printemps »

Salle des fêtes à 20H30

Enfant : 20 F

Adulte : 26 F

MÉDIATHÈQUE

- Mairie 1er étage -

Horaires d'ouverture :
Mercredi de 14h00 à 15h45 et
Vendredi de 16h00 à 17h45
Inscription gratuite

Renseignements : ☎ 03.44.41.51.11.

COUP DE 

VIDÉOTHÈQUE ET AUDIOTHÈQUE

Une nouvelle gamme de vidéos, de CD et de CD ROM, sont à votre disposition.

Parmi les vidéos, vous pourrez retrouver entre autre « Sister Act », « Elisa », « Forrest Gump », « Beauté Volée », « La Discrète », « Misery », des documentaires et des concerts.

Les enfants retrouveront leurs films préférés avec « Le Roi Lion », « Les Simpson », « Pocahontas », « Hercule », « Le Professeur Foldingue », « Miffy » et « Les Pokémon ».

BIBLIOTHÈQUE

« Un enfant » de Patrick Poivre d'Arvor

Barbara Pozzi, journaliste vedette, est la spécialiste des reportages chocs. Riche et séduisante, elle a tout pour être heureuse, mais à la veille de ses 40 ans ses résultats d'examens confirment sa stérilité. Afin de noyer son chagrin, la journaliste se lance dans une enquête sur le clonage humain qui l'emmènera au fin fond de l'Écosse.

« Otage à Jolo » de Stéphane Loisy

Écrit à Jolo sur le vif, ce journal est un document d'une intensité exceptionnelle. Mémoire d'une captivité du 23 avril au 09 septembre 2000, Stéphane Loisy nous dévoile l'enfer qu'il a vécu au jour le jour.

« Cosette » de François Cérésa

C'est par la description de la tombe de Jean Valjean au Père-Lachaise que Victor Hugo clôt son célèbre roman « Les Misérables », 150 ans plus tard, voici revenir les héros légendaires. Nous sommes en septembre 1833 lorsque commence cette terrible histoire qui rassemble Cosette et Marius Pontmercy, Thénardier et peut-être bien Javert..

Vie Paroissiale

Après le 11 Septembre... Voilà une rentrée pas comme les autres. Il s'y mêle de la gravité, de l'inquiétude à cause de la violence, qui vient de s'exprimer avec une extrême démesure. Une violence, qui, nous le savons, est aussi quotidienne et proche. Il nous faut nous « serrer les coudes », être fraternel, multiplier les gestes de respect, d'amitié et d'entraide dans les joies et les peines partagées.

Notre commune est riche en associations qui vivent ces moments d'amitié et de projets créatifs, pour bien vivre ensemble. C'est une force. Au niveau de la communauté paroissiale, on peut attendre de nous, que, face à un fanatisme destructeur, nous témoignions d'un Dieu qui nous aime et nous demande de nous aimer.

Comment répondre à cette attente ? D'abord auprès de nos enfants : qu'il y ait d'avantage de liens entre parents et catéchistes. On peut avoir inscrit son enfant au « cathé » parce qu'il le demande, pour faire plaisir à un membre de la famille, pour qu'il soit au courant de la foi chrétienne et puisse choisir plus tard. Il serait dommage qu'on laisse l'enfant seul devant cette découverte... Il y a un âge privilégié pour parler avec lui... pour reconnaître que nous ne savons pas tout.

L'adulte aussi à besoin d'échanges et de dialogues, c'est l'intérêt de nos rencontres.

Les prochains rendez-vous, qui existent avec succès depuis trois ans, auront lieu le :

Le Vendredi 12 Octobre à 14H00

Le Lundi 15 Octobre à 20H30

A la Maison des Associations

On attend aussi de nous que nous célébrions nos fêtes religieuses. Dans quelques semaines, ce sera celle de la Toussaint : Fête si fraternelle et si humaine.

Nous serons peut-être un peu déroutés, car dans notre église, elle sera célébrée le soir du Mercredi 31 Octobre à 19H00, et non le 1er Novembre. Mais l'essentiel, c'est que nous puissions être ensemble pour faire mémoire de ceux que nous aimons... et puis à l'échelle mondiale, peu importe l'horaire.

Cette Toussaint nous rassemblera dans la compassion pour les victimes de ce 11 Septembre 2001...

Agnès CLOET et Jacqueline MARTIN

Contact pour le catéchisme : Christine BAILLY
Pour les rencontres : Agnès CLOET, Bernadette LIN, Nicolas et Marie VILAIN.

Vie Pratique

BABY SITTING

Angélique BOLMIER	17 ans	03.44.41.57.13
Axelle BOUCHOIR	18 ans	03.44.91.09.32
Cathy CHARPENTIER	20 ans	03.44.41.53.77
Violaine CHARTRES	20 ans	03.44.91.12.82
Aurélie CIERZNIAK	20 ans	03.44.91.05.21
Virginie CIERZNIAK	18 ans	03.44.91.05.21
Alexia DUPONT	15 ans	03.44.91.07.32
Hélène JARNO	19 ans	03.44.91.08.29
Barbara LE CHAPPELLIER	18 ans	03.44.41.28.18
Isabelle PERRIER	20 ans	03.44.41.50.60
Jennifer VANNIER	18 ans	03.44.41.55.09
Marie-Eve VILLEGAS	19 ans	03.44.91.14.84

Les jeunes baby sitters désirant apparaître dans cette rubrique peuvent nous contacter au :

☎ 03.44.41.51.11

ASSISTANTES MATERNELLES AGRÉES

Permanence à la Maison des Associations
03.44.41.31.43

Mme BERTRAND	03.44.41.53.42.
Mme BOUR	03.44.91.18.58.
Mme BORDREZ	03.44.91.15.14.
Mme CHARPENTIER	03.44.41.53.77.
Mme CONSTAN	03.44.91.00.06.
Mme CREDOU	03.44.41.50.98.
Mme DEROCH	03.44.91.18.73.
Mme FOURCROY	03.44.91.21.53.
Mme GAILLARD	03.44.83.75.16.
Mme GOBEAUT	03.44.91.09.19.
Mme GRONEK	03.44.41.59.21.
Mme GUILLOU	03.44.91.18.87.
Mme MOULIN	03.44.91.02.09.
Mme PAIN	03.44.41.51.27.
Mme RICHARD	03.44.41.28.25.
Mme VICQ	03.44.91.08.16.

PERMANENCES PHARMACIENS du samedi soir au samedi suivant

OCTOBRE

06 - LEFEVRE	03.44.39.70.49.
	Béthisy Saint Pierre
13 - SELLE	03.44.41.30.07.
	Estrée Saint Denis
20 - DE LA FORET	03.44.41.20.25.
	Lacroix Saint Ouen
27 - CAM	03.44.40.98.27.
	Saint Sauveur

NOVEMBRE

03 - RIZZATO	03.44.41.50.37.
	Lacroix Saint Ouen
10 - SUEUR	03.44.42.42.61.
	Rémy
17 - CHANOT	03.44.41.17.11.
	Longueil Sainte Marie
24 - TERNACLE	03.44.41.59.05.
	Le Meux

DECEMBRE

01 - SELLE	03.44.41.30.07.
	Estrée Saint Denis
08 - DEBOISLAVILLE	03.44.41.47.17.
	Grandfresnoy
15 - ROSSIGNOL	03.44.38.80.80.
	Verberie
22 - DE LA FORET	03.44.41.20.25.
	Lacroix Saint Ouen
29 - BALLIGNY	03.44.51.73.05.
	Laneuvilleroy
Et AMORY	03.44.88.90.47.
	Fresnoy la Rivière

PERMANENCES INFIRMIERES

☎ 03.44.41.53.72

OCTOBRE

06 - 07	Claire DUMEZ
13 - 14	Sylvie LELONG
20 - 21	Claire DUMEZ
27 - 28	Sylvie LELONG

NOVEMBRE

03 - 04	Claire DUMEZ
10 - 11	Sylvie LELONG
17 - 18	Claire DUMEZ
24 - 25	Sylvie LELONG

DECEMBRE

01 - 02	Claire DUMEZ
08 - 09	Sylvie LELONG
15 - 16	Claire DUMEZ
22 - 23	Sylvie LELONG
30 - 31	Claire DUMEZ

PERMANENCE MÉDECINS**OCTOBRE**

06 - GOASGUEN	03.44.83.74.15. Jaux
07 - COURTHALAC	03.44.40.99.16. Saint Sauveur
13 - RAYNAL	03.44.91.05.05. Lacroix Saint Ouen
14 - OGUEZ	03.44.41.53.11. Le Meux
20 - MAZINGARBE	03.44.40.51.51. Verberie
21 - VASSEUR	03.44.41.59.17. Lacroix Saint Ouen
27 - FAYOLLE	03.44.41.24.11. Lacroix Saint Ouen
28 - BOUCHER	03.44.39.72.36. Béthisy Saint Pierre
31 - VALLIER	03.44.54.04.20. Rully

NOVEMBRE

01 - MOET	03.44.41.44.33. Chevrières
03 - MAUGY	03.44.40.99.16. Saint Sauveur
04 - LOBIN	03.44.41.23.77. Lacroix Saint Ouen
10 - GURTNER	03.44.41.41.77. Chevrières
11 - ATTENTI	03.44.40.93.60. Verberie
17 - VALLIER	03.44.54.04.20. Rully
18 - OGUEZ	03.44.41.53.11. Le Meux
24 - CORDONNIER	03.44.91.20.88. Le Meux
25 - COURTHALAC	03.44.40.99.16. Saint Sauveur

DÉCEMBRE

01 - GOASGUEN	03.44.83.74.15. Jaux
02 - DELLENBACH	03.44.40.99.16. Saint Sauveur
08 - JULLIEN	03.44.39.72.36. Béthisy Saint Pierre
09 - LEJEUNE	03.44.40.51.51. Verberie
15 - VETTER	03.44.39.72.36. Béthisy Saint Pierre
16 - OGUEZ	03.44.41.53.11. Le Meux
22 - MAUGY	03.44.40.99.16. Saint Sauveur
23 - BOUCHER	03.44.39.72.36. Béthisy Saint Pierre
24 - VALLIER	03.44.54.04.20. Rully
25 - VALLIER	03.44.54.04.20. Rully
29 - BOURGUIGNON	03.44.38.01.77. Verberie
30 - OGUEZ	03.44.41.53.11. Le Meux
31 - CORDONNIER	03.44.91.20.88.

SECRETARIAT DE LA MAIRIE**Horaires d'ouverture**

Lundi	}	
Mardi	}	de 9 h00 à 12h00
Jeudi	}	et de 14h30 à 18h00
Vendredi	}	
Mercredi	}	
Et	}	de 9h00 à 12h00
Samedi	}	

La permanence de Monsieur le Maire se tient le samedi midi sur rendez-vous.

**NUMEROS UTILES**

Mairie : 03.44.41.51.11

Pompiers : 18

SAMU : 15

Gendarmerie : 03.44.41.20.05

URGENCE d'un portable : 112

Taxi : domicile : 03.44.91.05.79

voiture : 06.09.18.36.61

Prochaine édition DECEMBRE 2001

L'Ulmeusien

Journal municipal de la Commune du Meux

Siège :	Mairie du Meux
Direction :	Robert TERNACLE
Directeur de la publication :	Lionel MANTEAU
Rédaction :	Gérard BOUET Nicole VALENTIN
Composition et mise en page :	Candice VESTEGHEM

Nous remercions Mr et Mmes Caron, Bolmier, Durand, Jarno, Lescot, Valentin pour la distribution de ce journal.